Cercle d'Etudes Locales de Contrexéville

GUNDERIC

Adresse Postale : BP 21- 88141 CONTREXÉVILLE CEDEX

BULLETIN BIMESTRIEL N° 61

JANVIER – FÉVRIER 2006

Les villas Carolet

Elles furent rasées en 1987, elles avaient pour nom de baptême le prénom des filles de Charles Carolet et de son épouse Louise Griselin ; « Marie-Louise » (née en 1882) qui a le même prénom que sa grand-mère maternelle la veuve Grizelin, et « Marie-Thérèse » (née en 1880).

Le style des villas construites par l'architecte Louis Mougenot[1] est celui des chalets balnéaires du type Cabourg – Deauville que l'on voyait fleurir dans les stations thermales à cette époque.
Mais en y regardant de plus près on peut voir dans le concept architectural de la villa de droite une touche d'Art Nouveau, notamment avec ses fenêtres décalées et de différentes formes, ainsi que les frontons monumentaux qui ornent deux de ses façades, en on est pas encore aux volutes et autres formes sinueuses, mais l'esprit est là.

La villa « Marie-Louise » a été édifiée en 1895, pour la veuve Grizelin Marie Louise née Bécu, âgée de 63 ans, native de Bulgnéville elle est déclarée négociante à Mirecourt. La villa « Marie- Thérèse » a été construite en 1896 pour Charles Carolet [2], un jeune rentier de 42 ans époux de Céline Louise Grizelin 37 ans, fille de la précédente ; ils sont arrivés de Nice avec Louise Merlin leur domestique âgée de 15 ans. Leurs deux fils sont militaires, les deux filles poursuivent leurs études à Nice, où les Carolet retournent passer l'hiver, hors saison thermale. Ces villas où logent les propriétaires, hébergent des curistes en saison, ce qui répond à une demande des bourgeois de cette époque qui arrivent en famille pour séjourner avec leur personnel de maison, les meublés sont réservés aux curistes plus modestes.

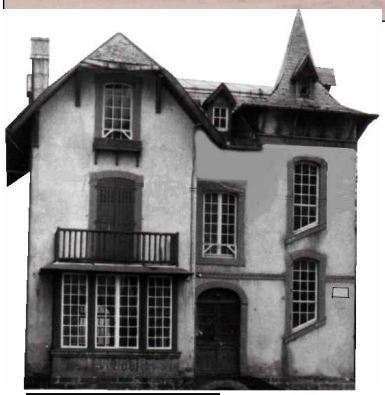

Marie - Louise

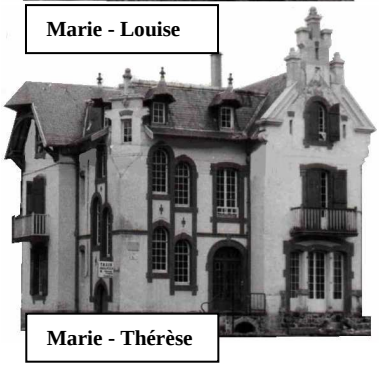

Marie - Thérèse

La veuve Grizelin et Charles Carolet s'étaient rendus acquéreurs en 1894 des deux grosses fermes très anciennes qui appartenaient à la veuve Gaumien née Mansuy, après le décès de celle-ci, les héritiers en indivis ont vendu à la veuve Grizelin, la ferme 161 (numérotation du cadastre de 1840), et à Charles Carolet la ferme 162, qui se distingue par cette curieuse cour intérieure qui dénote un type de bâtiment datant des XVe et XVIe siècles.

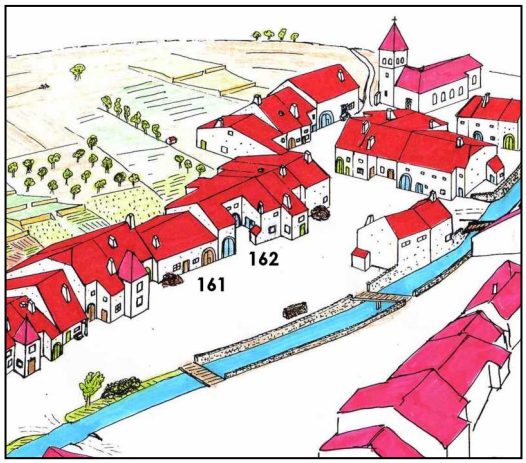

Au centre du village, les deux fermes de 1777 sont identiques à celles du cadastre de 1840, ce qui m'a permis de réaliser le dessin d'avant 1894 [3], ci-joint.
En 1700 elles appartenaient à François Le Duc et Jean Vuillemin [4]. Lorsque nous avons entrepris des fouilles archéologiques dans le centre ville en 1989, nous avons trouvé le dallage de pierres de grès de la cuisine de la ferme 162, les dalles étaient intactes. À l'emplacement de la cave comblée de la ferme 161, il y avait

---

[1]- Au moment de la démolition, nous avons pu récupérer la pierre de pose de la villa « Marie Louise ».
[2]- Fils de Louis Carolet, entrepreneur jardinier sur la place de Nancy. Il a finit ses jours à l'hôpital psychiatrique de Maréville.
[3]- Plan Decklier – Delisle de 1777, Bibliothèque Nationale.
[4]- Remembrement de 1706 - 1709, Archives Municipales de Contrexéville.

Un puits profond de 6 mètres, rempli d'une hauteur de 3 mètres d'eau, par contre le puits de la ferme 162, qui a été rebouché en 1963 par Gaston Florentin, n'a pu être trouvé.

Derrière les villas, les mêmes fouilles archéologiques nous ont permis de découvrir les vestiges d'un habitat antique composé de plusieurs bâtiments construits en bois et torchis (au niveau des fontaines vertes, aujourd'hui) ; il y avait des traces de foyers de forges, nos nombreuses trouvailles prouvent une occupation mérovingienne avec aussi, une activité artisanale de tissage. Les villas étaient construites sur un site dont nous n'avons malheureusement pu déterminer complètement l'ampleur à cause des perturbations, dues aux constructions successives qui lui ont succédé, ainsi qu'aux travaux de 1989 menés sans moyens ni dispositifs adéquats susceptibles d'opérer une fouille archéologique préventive.

La présence de Charles Carolet et de sa femme sera rarement effective à Contrexéville, par contre on enregistre dans les différents documents, celle de la veuve Grizelin jusqu'en 1915 [5]. Par la suite on retrouve jusqu'en 1943, dans les matrices cadastrales, les noms des nouveaux propriétaires qui sont les héritiers :
- Issus de Marie Thérèse mariée avec Paul Morel, secrétaire de Société à Paris dans le 14éme arrondissement, de leur fils Henri sous-préfet à Vitry le François et de Magdeleine épouse Pascal, conseiller de préfecture à Paris.
- De Marie Louise, veuve Bourgau, domiciliée à Toulouse.
- De Pierre Carolet, capitaine, domicilié à Antibes.
- De Charles Alfred Carolet, général en retraite, domicilié à la villa « Sans souci » à Contrexéville.

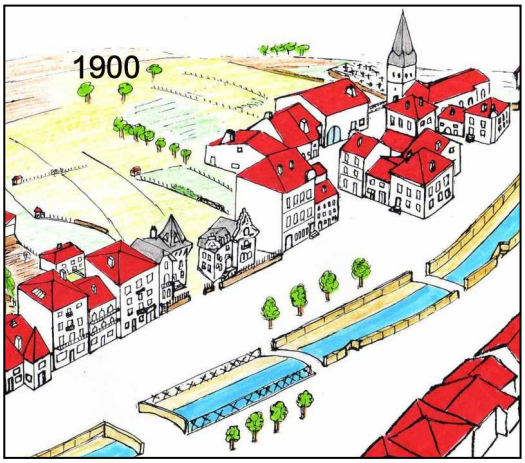

Après la guerre de 1939 – 1945, le fléchissement du nombre des curistes, et l'absence des héritiers Carolet, sont les raisons qui ont transformé en appartements les villas pour faire des locations à l'usage des nouveaux arrivants, sous syndic de maître Adam huissier à Vittel, qualifié de gérant des intérêts des héritiers Carolet, en la personne de monsieur Langard, le propriétaire en indivis domicilié à Bar le Duc.

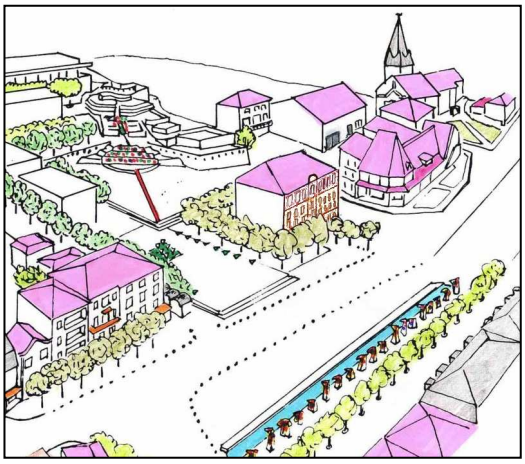

La dernière situation des villas est connue des contrexévillois, lorsque l'entreprise Clément s'est installée dans les murs, puis survint l'ultime phase, celle de la destruction, qui fut ressenti par la population comme un sacrifice sur l'autel de la nouvelle architecture du centre ville. Un projet qui mériterait avec le recul, d'être évalué aujourd'hui, notamment pour ce qui est de l'épanouissement de la cité. Ce projet était ainsi présenté dans un numéro spécial de « Contrexéville, l'eau à la Bouche » années 1991 – 1992 (je cite sans commentaire un passage de la page 7) :
« La création du centre, qui manquait à Contrexéville, reflète la société contemporaine, son mode de vie et les aspirations urbaines. Son originalité d'avant-garde tient à son adaptation, à l'identité propre de la ville, jouant de tous les registres de l'art sur le thème de l'eau retrouvée. Ceci explique, pourquoi cette place est devenue le site touristique le plus photographié de Lorraine. Contrexéville indique au visiteur comme à l'habitant, que la ville aujourd'hui est aussi un lieu de rêverie et, dès lors que l'architecture se met à son service, la cité s'épanouit. La multiplicité des très belles places témoignent du rejet d'un lieu institutionnel unique ».

Fouille archéologique derrière les villas en 1989

Le même endroit aujourd'hui

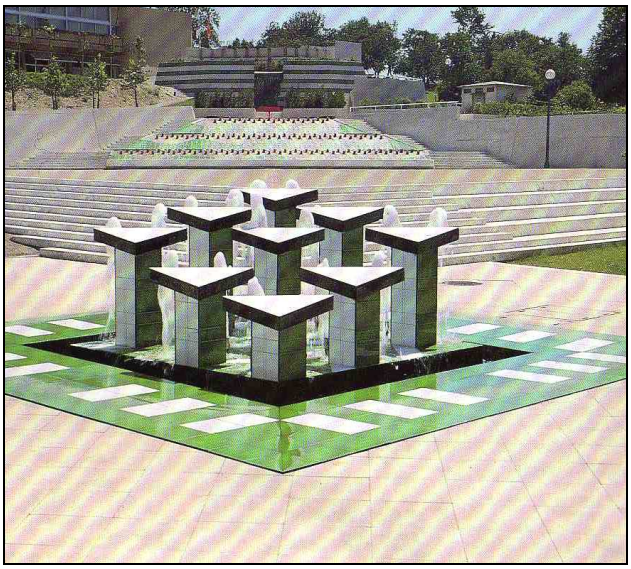

Gilou SALVINI

[5]- D'après Jean Thiéry, il est devenu fou et fut incarcéré à Maréville. Il parle aussi des villas en 1914 – 1918. Voir page 502 de ce Gunderic.

Journal de route du docteur Jean Thiéry

Des sentiments étalés en vrac : Dans ses récits, Jean Thiéry se laisse aller à des divagations ; parfois contradictoires lorsqu'il s'agit d'idées politiques. Anticléricales pour ce qui concerne la religion. Critiques envers l'armée. Cancanières sur les contrexévillois.

L'amour pour sa femme et un regard pour les autres :
Après 15 ans de mariage sans enfant (ils n'en auront pas), le 24 novembre 1918, il lui achète des perles de boucles d'oreilles pour 88 Francs. Parfois il dévie par quelques confidences voilées sur les rapports intimes avec son épouse (la pudeur et le respect m'oblige à en rester là). Pour résumer et donner un exemple (sans rectangle blanc) : à Chaumont le 5 février 1918, avant d'aller à Paris, avec sa "chère femme" ils passent une nuit de jeunes mariés, une nuit paradisiaque, il conclut « décidément nous serons toujours les mêmes amoureux ». Lorsqu'il est loin d'elle, il se souvient des bons moments passés ensemble sur la Riviéra, en Algérie, en Belgique ou en Alsace chez le Joseph Wilm à Colmar et avec papa Muller à Kaysersberg pour les réveillons d'antan. Ils assistent aux coucheries des officiers qui n'ont pas leur femme avec eux, notamment ce commandant et sa maîtresse qui sent le patchouli, quant à ceux qui sont en famille ils entendent leurs scènes de ménage, il ne se prive pas de les commenter.
Parfois il regarde les autres femmes, lorsque la sienne n'est pas là : les parisiennes écrit-il « ont toujours ce petit côté épatant, et une façon de se vêtir qu'on ne voit qu'à Contrexéville pendant les saisons thermales. Dans les rues, que de femmes (les hommes sont sur le front), pour un peu elles se déshabilleraient et viendraient chercher dans nos culottes ».
Une épitaphe lue sur la stèle d'un soldat mort l'attendrit « Depuis que tes yeux se sont fermés les miens n'ont cessé de pleurer ». Madame Chrétien de Sandaucourt vient à l'hôpital de St Nicolas de Port, visiter son mari blessé, il est sergent, pour remercier le docteur Thiéry qui lui a facilité les démarches, elle lui envoie 2 poulets à son retour chez elle.
Le regard posé sur les gens de Wassy (Haute Marne), où il auscultait gratuitement dans le cadre de sa mission militaire, n'est pas condescendant, bien au contraire, je cite : « Les médecins du coin se plaignent, même les riches demandent à être visités gratos. Pas étonnant qu'il y ait une épidémie de typhoïde les femmes lavent leur linge dans le ruisseau où s'écoulent leurs chiottes, sur la place elles déversent les vases de nuits avec urine et crottes. Les femmes de la haute société ignorent le bock, elles se contentent de se laver seulement après leur règle, quelle bande de cul crotté, la calotte domine, ça sent le goupillon ». À St Dizier, il rencontre Marie son ancienne cuisinière, elle est de Vittel et lui fait une réputation de millionnaire.
Il se laisse aller à quelques réflexions plus poétiques, par exemple à la fin de l'hiver très froid de 1917 : « au moment où l'aurore aux doigts de roses commence à estamper l'horizon, tandis que l'alouette réveille la nature de son chant, les avions allemands bombardent Nancy ». Lui revient les souvenirs de chasses « Les alouettes passent, je songe aux champs de Lignéville où elles pullulaient. Avec mon chien au mois de mars dans le pâquis de la folie où je tirais les bécasses ».

Verve anticléricale et délire politique :
Visite de la comtesse d'Alsace (château de Bourlémont) qui « se fend de quelques cadeaux et demande que soient faites des messes, ce que je laisse pisser… ». Un prêtre veut s'installer à l'hôpital, il le renvoie en lui rappelant la liberté des cultes : il peut venir comme le pasteur ou les autres, mais ne il ne doit pas rester.
Je peste dit-il : contre les cérémonies avec militaires et clergés en tête, sommes nous en République ? Le lieutenant colonel Betbeser, est le type du vieux militaire colonial, buvant bien, têtu, il personnifie l'alliance de l'épée et du goupillon.
Messe de minuit, en 1917, un scandale : des bicots ont jonglé avec les lustres et fait un potin d'enfer.
Ses collègues le traitent de bourgeois jouant au socialiste. Il dit à l'adresse des soldats qui montent au front : pauvres prolétaires qui vous faites casser la figure ! Un peu plus loin il se lance dans une longue critique sur les socialistes et le régime parlementaire, puis « Ah si les soldats socialistes voyaient ce qui se passe à l'arrière, ils deviendraient anarchistes ». En permission à Paris, il est écoeuré de voir tous ces gens s'amuser alors qu'ils se font casser la gueule dans les tranchées.
Sa critique s'exerce aussi contre les ouvriers d'usine, qui fabriquent des obus pour 14 Francs par jour, et moi qui n'en gagne que 12 et encore ! Et contre les conducteurs de véhicules à moteur qui perçoivent 35 Francs par jour pour amener les blessés du front des Hautes Vosges aux hôpitaux de Contrexéville et Vittel.
1917, les premiers tanks arrivent, ce sont des mastodontes. La révolution en Russie, le tsar a abdiqué, tant mieux que tous ces salops disparaissent, et quelques lignes plus loin, il critique ouvertement le bolchevisme. Des quelques considérations sur les alliés, il écrit « le 20e corps va soutenir les ritals qui font retraite ». Pour lui les anglais ne sont ni bons ni mauvais, quant aux américains arrivés le 26 novembre 1917, à Contrexéville, il s'étonne devant ces cow-boys aux moyens financiers sans limite qui ont réquisitionné son hôtel (aile droite de l'hôtel des Sources actuel) pour loger leurs officiers. Très vite le cimetière américain s'agrandit, alors que des femmes américaines chantent et dansent à l'hôtel des XII apôtres, il y a beaucoup de ces types ivres dans la rue, les « ricains » se soûlent comme des polonais. Son comptable Zablot a laissé des soldats français couper ses sapins du champ calot, sans son autorisation, il plaide en justice contre les officiers qui ont commandé ce travail. Eclectique dans ses idées, il l'est aussi dans le choix de ses lectures : Il relit l'Histoire du socialisme de Jaurès. Les superbes articles de Barrès et Bazin dans l'écho de Paris et ceux, très justes d'Hervé dans la guerre sociale. Il lit les cahiers de Guynemer et s'extasie sur ses récits.

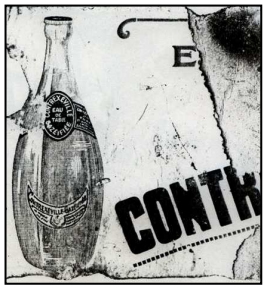

Surprise ! Il voit arriver à l'hôpital 558 fioles d'élixir « anti-goutteux » du docteur Thièry, un produit que fabriquait son père avant 1890. L'armée a sorti des stocks militaires ce *médicament* pour soigner des malades (26 ans après, on voit que les dates limites de consommation n'existaient pas à cette époque). Il ne se permet pas de commentaires, après tout son père a bâti sa fortune (relative) sur la vente de produits et lui ne se prive pas d'en faire autant, comme le prouve la petite bouteille d'eau gazeuse ci-jointe, de la source Thiéry qui ressemble étrangement à celle de Perrier (document Philippe Crémel). La même bouteille que la Vittelloise, vous savez l'eau qui chantait et qui dansait, eh bien ! Elle a succédé à Vittel Soda, produit par une société dans laquelle Jean Thiéry avait des parts.

Les contrexévillois sous les drapeaux à la loupe :
Le docteur Thiéry fait part de ses rencontres pendant la guerre : les contrexévillois engagés dans le conflit, ainsi les deux inséparables écrit-il, Alexandre Gangloff (fils du docteur) qui sera tué à Verdun, et Martin (de l'hôtel d'Alsace), le soldat Develotte

(cultivateur), l'adjudant Schott Mouillet (commerçant), le poilu Clévy (cordonnier), Michelet (musicien), Frénot (fils du boucher) tué peu de temps après, le brigadier Demaison du 60e d'infanterie (commerçant). Il croise le chemin d'autres personnalités : Le 20 août 1915, en rentrant d'une partie de pêche dans la Moselle, il voit à Nancy, le Notaire Gérard, de Vittel, avec sa serviette sous le bras, et ajoute « avec son aspect crasseux, il a toujours l'air aussi crapule ». Il aperçoit Grosjean dans un bistrot de Nancy (propriétaire de l'hôtel Continental)[6] cet ivrogne dit-il a été réformé à cause de son eczéma, il est avec sa maîtresse, la sœur de la bouchère madame Frénot. Quand il le rencontre à nouveau un an après, il le trouve de plus en plus alcoolique et le traite d'abruti.

Il intervient auprès des autorités supérieures pour l'entrepreneur Mauffrey afin que son fils soit muté à l'état major, car il est aux avants postes à la 4e escouade de la 34e compagnie du 115 régiment d'infanterie. Il reçoit Arthur Gérard venu voir son fils Maurice qui est au 79e d'infanterie et n'est pas brillant, il veut le faire admettre comme infirmier pour entrer au pays dans un hôpital. Il insiste pour faire rentrer Georges Fabry, le boulanger « sinon son fils l'aurait ruiné… »

Le petit fils d'Etienne (propriétaire de l'hôtel de la Providence) blessé, un doigt enlevé et des éclats dans les fesses, Barjonnet jambe cassée à Vitry le François, Georges Perrut sous lieutenant au 148e d'infanterie blessé gravement au col de Saales est évacué sur Lyon. Mort à Vitrimont du sergent Louis Vuilleret et d'Henri Bennerotte à Morhange, ainsi qu'un fils Thomas sergent au 54e coloniale, mort en Serbie à Makova. Lhomme de Vittel blessé d'une balle au poignet, Bontemps de Dombrot le Sec qui lui donne des nouvelles de son frère qui est dragon, il le retrouve quelques mois après, blessé aux parties par la ruade d'un cheval, le capitaine Definance de Thuillières (propriétaire du château), blessé et prisonnier en Allemagne, mort de Pételot notaire de Darney, mort du capitaine Voilqué de Dombasle devant Darney avec qui il allait à l'école communal

Il relate le tragique destin de deux personnages : celui de Jean Schulskraft, incorporé au 279e d'infanterie mort à Champenoux, 22 jours après la déclaration de la guerre[7]. Le capitaine André Harmand du 6e génie (fils du propriétaire de l'hôtel Central), qu'il a souvent rencontré à Nancy ; il apprend sa mort un an après par un soldat de passage qui a ramassé ses restes, André Harmand fut déchiqueté par un obus qui a explosé entre ses jambes[8].

Des faits d'armes, comme celui de Marcel Boucher sous lieutenant au 60e d'artillerie montée, qui lui a raconté un combat d'où il a pu s'échapper alors que Parisot fut blessé, et Adrien Falaise fait prisonnier et amené en Allemagne[9]. En 1916, Boucher muté au 2e bataillon de chasseurs, est décoré de la Légion d'Honneur avec palme, pour de nouveaux faits d'arme. Jean Thiéry qui le rencontre lors d'une permission dit : « il phrase pire que jamais ! Il est intarissable, c'est une particularité de sa profession d'avocat ». Boucher aura plus tard l'occasion de prouver ses qualités d'orateur en tant que député maire de Contrexéville.

Il parle aussi de la blessure de Georges Morel, le fils d'Auguste, maire de Contrexéville (Georges est le père de Dédée Morel, fidèle abonnée à Gunderic), suivie d'une citation sur le front des troupes pour son action courageuse.

Il mentionne aussi le comportement d'un fils Marchal gendre de Denis de Remoncourt, qui est passé devant le Conseil de Guerre pour outrage à officier. Les terribles conditions des soldats expliquent parfois leur insubordination, voir leur révolte.

<u>Les contrexévillois à la loupe</u> :

En permission (une tous les six mois), il retrouve les contrexévillois les considère en train de vivre. Le recul en fait un observateur dont le regard n'est pas forcément objectif pour autant envers ses contemporains, selon les termes qu'il emploie on devine s'ils sont amis ou ennemis. Il s'inquiète, le 20 mai 1915, à l'ouverture de la première saison thermale du temps de guerre, il n'y a que 30 curistes. Les hôtels sont réquisitionnés par l'armée qui installe des hôpitaux, sauf celui de Paul Martin (la mairie aujourd'hui). La patronne de l'hôtel des XII apôtres, Estelle Forêt est morte, il se pose la question : que va devenir les XII apôtres[10] ?

En 1916, il rencontre sous les galeries, l'ancien ministre Thomson venu en cure, il trouve le parc et les galeries dégueulasses. Le directeur du casino, monsieur Debièvre fait tout pour perdre la station (dixit Jean Thiéry), il lui apprend que son casino est réquisitionné pour 17.000 Francs quand celui de Vittel l'est pour 28.000 Francs (toujours ces différences entre les 2 stations..). En 1917, le bureau de tabac au coin de la Cour d'Honneur (librairie Rigollot aujourd'hui) est tenu par le fils Rollin, mutilé des 2 bras.

Monsieur Demaison a prêté 37.000 Francs à la commune dont les caisses sont vides. Le père Thirion, l'instituteur est secrétaire général de mairie. Carolet est en faillite, en 1918 son père est interné à Maréville, les villas sont louées : on y boit on y mange on y baise (c'est le rendement, c'est le bordel…), Il a croisé madame Carolet et sa fille Marie Louise, dont le mari est mort sur le front. Les Tournant (propriétaires de l'hôtel de l'Europe, par la suite hôtel des Bains, rue du docteur Bagard) gagne beaucoup d'argent pour les repas aux malades, aux blessés et aux habitants. Ils ont complètement remboursé le notaire Gérard, ils ne font que de se "chicorner", l'argent leur tourne la tête. Il juge gâteux le docteur Debout d'Estrée qu'il a vu en 1915 (il apprendra sa mort le 6 juin 1916). Le docteur Boucher fait des ronds de jambe auprès des médecins militaires, sa gouvernante est en grande tenue d'infirmière à l'hôtel Cosmos alors que dans les autres hôpitaux c'est la bombe, on fait la java.

Les fils Passetemps et Vaillant ont fait une tuberculose pharyngée qu'il a soigné lors d'une permission, il rencontre Auguste Perrut et sa femme Ninie, Simon Perrut et Barjonnet « des ennemis à qui j'ai dit bonjour sans plus ».

Millot le maire de Mandres sur Vair attend la Croix de Guerre, si mon père était là, qu'en penserait-il ? Un de ses collègue lui apprend que Millot a frappé un médecin de l'hôpital militaire de Mandres, parce qu'il manquait de respect à sa femme.

Fin de guerre, j'arrive à Contrex le mercredi 19 février 1919, et les américains partent le lendemain. La guerre qui aurait du être une sélection naturelle aura l'effet inverse, il ne restera que les déchets de l'humanité, les meilleurs sont morts !

Contrexéville est en plein marasme, la leçon de la guerre n'a profité en rien à ses habitants.

C'est sur ces dernières considérations que je termine la relation du journal de guerre du docteur Jean Thiéry. FIN Gilou SALVINI

Errata : madame Nicole Pierrot-Henry, fidèle lectrice de Gunderic, m'a informé que le docteur Aymé est décédé en 1902 et son fils Henri en 1908 (j'avais écrit page 497, qu'il avait été décoré en 1919) ce qui après relecture du texte de J. Thiéry, s'explique car s'il s'agit bien d'un médecin militaire Aymé qui était à l'État Major <u>à Lunéville</u>, ce n'est effectivement pas <u>Bulgnéville</u> comme je le pensais, et pour cause !

---

[6]- Voir l'étude sur l'hôtel Continental, Gunderic n° 19- 20- 21- 22- 23 et 24.

[7]- J'ai raconté son histoire dans le Gunderic n° 2 : tué lors des premiers combats du Grand Couronné au Nord de Nancy, son corps ne fut retrouvé que 2 mois après, entre temps il fut porté disparu et même suspecté d'avoir rejoint l'ennemi. Son père fondateur de l'hôtel de Paris était d'origine prussienne, ce qui explique cette défiance (naturalisé français en 1874).

[8]- Émilie, sa mère, conservait exposée dans sa salle à manger, une photo du bras de son fils, seul témoignage de ce qui restait de lui.

[9]- Il est entré de captivité le 1er novembre 1919.

[10]- Pas de problème, l'hôtel fut repris par un neveu : Frédéric Bataille, qui le géra consciencieusement.

LES BRUNON – LAMBLIN

PREMIERS PROPRIÉTAIRES DES EAUX MINÉRALES DE CONTREXÉVILLE

Une nouvelle vie :

1783, c'en est fini du Jean Baptiste Brunon propriétaire des sources minérales de Contrexéville (lire Gunderic n° 59, page 490), il est désormais rentré dans le rang des manœuvres, bien qu'il soit encore propriétaire de deux maisons situées à l'entrée du domaine thermal, où il continue d'accueillir les buveurs d'eau qu'il loge et nourrit contre rétribution (un autre document le cite comme traiteur, de profession) ; il a conservé une certaine notoriété auprès d'une partie de la clientèle. Ils possèdent quelques terrains qui lui procurent son froment et des revenus quand il les loue.

Mais, Jean Baptiste qui a 41 ans, est désormais seul après le décès de sa femme survenu au mois d'août, il a encore 8 enfant à charge 3 filles et 5 garçons âgés de 3 à 17 ans. Alors les parents de son épouse défunte, soucieux de préserver les intérêts des enfants, et peu confiant envers Jean Baptiste, le font comparaître au mois de novembre pour un conseil de famille chez Nicolas Mougeot greffier de police à Contrexéville, devant François Hyacinthe Biot de Lambinet avocat procureur de la prévôté de Bulgnéville[11]. Jean Baptiste se présente comme bourgeois de Contrexéville, assisté de son avocat Mamelet l'aîné, contre lui les oncles et cousins germains des enfants mineurs : Pierre et Jean Baptiste Brutel, et François Jacquot habitants de Robécourt, Blevaincourt et Sauville.

Tutelle et curatelle :

L'état des biens de Jean Baptiste fait apparaître un solde déficitaire de 3.398 Livres, en comptant les intérêts de ses nombreuses dettes[12], auquel le procureur ajoute un prévisionnel de 2480 Livres pour la part de l'actif revenant aux enfants dès leur majorité ou à leur mariage (310 Livres chacun). En outre si Jean Baptiste conserve la tutelle de ses enfants, leur curatelle, contrôlée par les oncles et cousins germains est confiée à Henry Thomas, cloutier à Contrexéville.

Jean Baptiste devra élever ses enfants jusqu'à l'âge de 18 ans : les loger, nourrir, entretenir, habiller, chauffer, soigner et leur fournir le linge, ainsi que les instruire et faire instruire dans la religion catholique apostolique et romaine. En contre partie, ceux-ci abandonnent à leur père la jouissance dans la moitié des deux maisons leur appartenant pour moitié, mais en conservent le capital qui leur reviendra de droit à son décès.

De 1784 à 1798, Jean Baptiste allait s'acquitter des 310 Livres revenant à chaque enfant arrivant à l'âge de 18 ans. En 1784, il fait l'acquisition d'une maison sur Nicolas Legras, il vend plusieurs terrains et apparaît dans plusieurs actes notariés.

Un remariage étrange :

Le 17 mai 1785, Jean Baptiste Brunon qui a 50 ans, épouse à Contrexéville Marguerite Grisvar âgée 33 ans. Un remariage, qui en soi serait normal si Marguerite n'était pas au service de Marc Hyacinthe Desmaretz qui venait d'acheter à De Villiez une partie de l'établissement thermal et les sources, ce qui a étonné et questionné Pierre Masson qui a étudié cette période contrexévilloise du thermalisme[13].

Née à la paroisse de St Maurice de St Dié, elle a habité à St Nicolas de Nancy, puis à Château-Salins avant d'arriver à Contrexéville avec son employeur, la question se pose :

A-t-elle séduit Jean Baptiste par intérêt, dans le but de se placer pour son employeur ?

Ou s'est-elle mariée pour d'autres raisons ?

À mon avis, les trois maisons et les quelques terrains que possédait Jean Baptiste, n'avaient pas de grand intérêt pour l'employeur Desmaretz, qui d'ailleurs n'est pas resté longtemps propriétaire d'une partie de l'établissement thermal et des sources. Peut-être que Marguerite s'intéressait personnellement à ces biens ? Et pourquoi n'aurait-elle pas éprouvé des sentiments pour Jean Baptiste ?

Après tout voilà une jeune femme qui était au service d'un grand bourgeois, un homme d'affaire qui se déplaçait beaucoup, sa vie de servante l'aurait lassé, c'est pour cette raison qu'elle aurait « posé ses valises ». Elle sera là le jour de la mort de Jean Baptiste (en 1813, elle avait 61 ans), puis son nom n'apparaîtra plus dans aucun document de Contrexéville.

C'est fini :

Dès lors la vie de Jean Baptiste sera celle d'un manœuvre, comme il est désormais mentionné dans les différents actes, et peut être en plus, maintenant qu'il a une épouse pour l'aider : traiteur comme il est écrit sur certains actes.

De ses huit enfants : deux filles se sont mariées l'une à Darney, l'autre à Dombrot le Sec, si elles sont restées en contact avec leur père, il n'en est pas de même pour les deux frères Nicolas et Benoît qui se sont engagés dans l'armée lors des levées en masse du 25 septembre 1793[14], quant aux autres enfants deux sont décédés avant leur 18 ans et je n'ai trouvé aucune trace des deux autres. On voit la signature de Jean Baptiste Brunon sur le cahier de Doléances de 1789, dans la catégorie « manœuvre », son nom apparaît aussi en 1806, dans le recensement de la population, ainsi qu'en 1809 pour le partage des « communaux »[15] de *la Chaille* aux habitants de Contrexéville.

C'est le 7 novembre 1813 que Jean-Baptiste BRUNON décède à l'âge de 78 ans. Il avait pris la succession de sa mère, la première propriétaire du domaine thermal de Contrexéville, qu'il a géré en second pendant 15 ans, de 1767 à 1782, la première page du thermalisme contrexévillois débutant est tournée.

FIN Gilou SALVINI

---

[11]- Il fut témoin au mariage de Jean Baptiste, et il est parrain de l'une de ses filles.

[12]- Une dette importante due à son frère Juste Benoît (habitant Dôles) ne sera pas honorée par la suite, après le décès de celui-ci.

[13]- *Un siècle de propriété des eaux minérales de Contrexéville*, mars 1992, édité par le Cercle d'Études Locales.

[14]- J'ai raconté leur épopée pendant les guerres de la République et de l'Empire dans le Gunderic n° 37, pages 302 et 303.

[15]- Les anciens pâquis de la communauté, sous l'ancien régime.

Les lieudits, notre mémoire collective .

Nos aïeux, des contemplatifs :
Dans les temps anciens, la campagne qui entoure nos villages était très fréquentée, la vie venait du sol et celui-ci faisait l'objet de toute l'attention des hommes, pas étonnant qu'ils aient pris le temps quelquefois de s'asseoir pour éponger leur front en sueur et admirer furtivement le paysage qu'ils connaissaient sous toutes les coutures.
À Contrexéville, le site de la vallée du Vair avec au fond le village, offrait une belle vue à ceux qui prenaient le temps de la scruter, c'est là où aujourd'hui se dresse l'hôtel Cosmos ; imaginer en faisant abstraction des maisons, du casino et du parc, le panorama qui s'offrait à la vue ! Cet emplacement est le lieudit appelé **Bellevue** dans le cadastre de 1839. Après la construction de l'hôtel en 1904, le lieudit a déménagé pour se placer au canton du **Haut des Côtes** qui domine la confluence des ruisseaux et le site du centre de Contrexéville, là aussi la vue est belle.
À Outrancourt, la vallée du Vair s'étend largement, depuis les coteaux qui la bordent, le village offrait au regard son château, son église et son moulin, pour celui qui prenait le temps de les admirer depuis l'orée du bois **Sous Aumont**. C'est ainsi qu'est né à cet emplacement le lieudit **Beau Regard** (carré B8), qui n'est certainement plus utilisé de nos jours, mais qui l'était par les anciens outrancourtois qui y cultivaient leur champ.
Un lieudit le **Haut du Quai** est connu de certains contrexévillois, il se trouvait au niveau des rues de Savoie et de Bourgogne ; difficile d'y trouver un quai. Pourquoi avoir appelé ainsi cet endroit au XIXe siècle ? Là aussi la position dominante du lieu (déterminée par le préfixe haut) permettait à celui qui regardait, de voir en contre bas la **Rue du Hautré**[16], (rue du docteur Thouvenel de nos jours). Sa position à mi-pente forme une sorte de quai surplombant un endroit marécageux où s'étalaient largement l'eau de la fontaine Bourguignotte (magasin Fouille 2000 et rue du Shah de Perse). Car à l'époque la route passait sur ce quai, pour éviter le marécage en contre bas.

Les croix :
Dans la série des toponymes, la liste des lieudits avec le mot « croix », est très longue, surtout quand y est associé, et c'est presque toujours le cas, un suffixe qui est, soit le nom d'un personnage, soit une relation avec un événement ou encore celui du microtoponyme local.
On peut imaginer dans la présence et la localisation d'une croix, plusieurs motifs :
A- Un témoignage de piété, comme par exemple l'édification d'un monument religieux payé par un riche donateur[17], souvent cette croix est dans le village.
B- Une érection destinée à rappeler aux passants le souvenir d'un fait qui a marqué les esprits (comme l'épidémie de peste à Vittel, pour la croix Pierrot), plus souvent à l'extérieur du village.
Pour ces deux cas, la plupart des croix qui subsistent, qu'elles soient simples ou qu'elles soient de véritables œuvres d'art, ne remontent pas au-delà du XVe siècle.
C- Un rôle symbolique remontant à la création carolingienne des premières paroisses, qui s'entouraient, pour se protéger, de simples croix bordant les chemins qui partaient du village et parfois là où le chemin se scindait en deux pour prendre des directions différentes, ou en croisait un autre (d'où le terme « croisée des chemins »). Cette tradition chrétienne puisait ses racines dans la nuit des temps païens, elle fut abandonnée à la fin du Moyen Âge ; si les croix ont disparu, le souvenir lui, est par contre resté attaché à l'endroit où elles étaient implantées.
C'est à cette dernière version que l'on peut rattacher les trois lieudits avec « croix » qui existent encore sur le territoire de Contrexéville, ils sont sur le plateau, à l'extérieur, avant de descendre dans le vallon où est le village :
- La Croix Chauvée (carré F8), lieudit situé à l'emplacement du complexe sportif, jadis sur le chemin ancien qui par le Bois du Hazau, menait à Vittel. Anciennement ce chemin croisait en ce lieu, celui qui allait d'Outrancourt à Lignéville, dont on relève la présence dans le remembrement de 1706, et quelques traces sur le cadastre de 1839.
Chauvée : ici associé à la croix nous ramène au terme issue du latin *calvesco* pour désigner un endroit où la pierre affleure, empêchant la croissance des végétaux, littéralement chauve, tondu, mais à prendre dans le sens de : végétation clairsemée, pour désigner un emplacement qui n'était pas envahi par les friches (étudié page 474).
- La Croix Labarre (carré F6), à côté du Cosmos le long de la rue de Metz, en allant vers Mandres et Bulgnéville, villages itinéraires de ce chemin ancien, à cet emplacement il croisait le vieux chemin de Suriauville à Vittel.
Labarre : pourrait être aussi bien un patronyme, ou désignait la petite barre horizontale (que forme le titulus avec l'inscription INRI, qui est au dessus de la tête du Christ) ; ce qui n'était pas rare au début du christianisme surtout à Byzance, mais moins usité chez nous, c'est peut être ce qui différenciait cette croix des autres.
- Le Haut de la Croix (carré G6) l'ancien haut chemin vers Marey, qui passait par le dessus d'Agéville et de Dombrot le Sec, vraisemblablement à la croisée antique d'un diverticule de la voie romaine Corre – Soulosse.
Le haut, suffit à situer la position de cette croix : sur un chemin en hauteur, au dessus de Contrexéville et avant le canton du **Haut des Côtes** (parc de Bellevue aujourd'hui). Gilou SALVINI à suivre…

[16]- Raies ou roies ou royes, vient d'ornières, celles que laissaient les chariots qui circulaient sur la route. Raies est aussi utilisé pour désigner les longs sillons des labours dans les parcelles étirées, comme les **longues royes** (carré G7) à gauche en montant la rue de Lignéville, ou encore à Outrancourt les **longs endains** (carré B7) pour les largeurs de fauchée d'herbe, car là, on est en prairie.
[17]- À ce sujet je rappelle l'excellente étude à paraître de François Perrot, intitulée « Dévotion populaire dans le monde rural, les calvaires du pays de Châtenois », dans la publication des Journées d'Études Vosgiennes qui sera éditée au milieu de l'année 2007.

Les Thermes antiques de Dombrot-le-Sec

Alors qu'à Vittel et Contrexéville on cherche encore à se prouver un passé thermal antique en tentant de découvrir une installation thermale avec des bains, c'est paradoxalement à Dombrot-le-Sec qu'on a découvert en 1998 les thermes d'une villa gallo romaine dont on était loin se soupçonner la présence auparavant.
Est-ce à dire qu'il n'y a rien dans nos deux stations thermales ?
Non, bien sur ! Mais les indices insuffisants dont nous disposons ne sont en aucun cas des preuves.
Ce ne sont pas les écrits des abbés Chapiat et Pierfitte ni ceux des docteurs Fournier et Leclerc, qui affabulent sur les découvertes archéologiques de la fin du XIX^{e} siècle, qui sont suffisants pour accréditer et localiser avec certitude la présence de *bains romains*. Pas plus que les reprises du docteur Pierre Bouloumié et de son neveu Jean, n'ont apporté de preuves tangibles. Je vous ramène pour une meilleure compréhension, à l'article « des thermes ou des sanctuaires gallo romains » paru dans l'édition des Journées d'études vosgiennes 2001 « des sources au thermalisme ».

Question : Alors, qu'ont-ils de plus que nous, les dombriciens ?
Réponse : La preuve archéologique de la présence d'une villa gallo romaine avec des thermes, qui se composent : d'un caldarium, d'un tepidarium et d'un frigidarium. Avec bien sur, un chauffage par hypocauste qui permettait de chauffer l'eau, mais aussi de réchauffer le bâtiment par le sol et les murs.
On se souvient tous des travaux de rectification du tracé de la D 164, au lieudit *Champ Folvain*, à la sortie de Dombrot-le-Sec en direction de Contrexéville et de l'emplacement de la fouille de 4410 m² qui s'est déroulée du 11 mai au 29 mai 1998, sous la direction de Nadine Béague. Aujourd'hui la nouvelle route passe en plein milieu du site excavé de la villa gallo romain.
Le Rapport Final d'Opération[18] contient une quantité de renseignements scientifiques qui complètent toutes les données historiques, que nous avions sur le peuplement de notre région et l'art de vivre il y a 2000 ans de cela (plans du site, ci-joints).

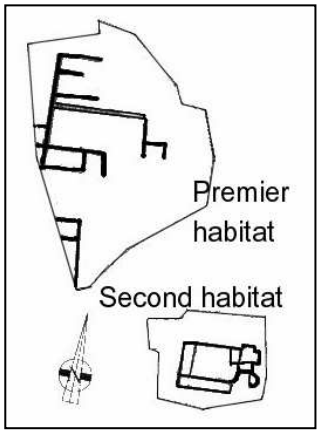

Il s'agit d'une villa qui se compose de deux habitats distants l'un de l'autre de 60 mètres, elle est articulée selon le schéma classique : la pars *rustica* (réservée aux activités agraires et au logement du personnel servile) et la pars *urbana* (résidence des propriétaires avec thermes).

Le premier habitat est de type rural, dont les ¾ ont été fouillé, soit une superficie de 1200 m² (40 m X 30 m) il est composé de plusieurs pièces, et de dépendances attenantes qui s'articulent sur les trois côté d'une cour ouverte, il est construit de murs en pierres liées à la chaux et aussi de murs en torchis appuyés sur des poteaux en bois.
Cet habitat se compose d'une zone réservée aux humains, d'une autre réservée aux animaux, ainsi que de plusieurs zones artisanales, dont on a reconnu une forge et un atelier à usage agricole (avec une meule à céréales provenant de la région de St Dié).
Quatre particularités ont été observées : celle d'une occupation antérieure visible sous les strates du site gallo romain, elle n'a pu être datée avec certitude, à cause du peu d'éléments collectés dans le remplissage limoneux d'une cuvette creusée dans le sol : petits fragments de céramiques gauloise ou néolithique, et débris de foyer. Une seconde observation, cette fois ci sur les vestiges de la villa écroulée, il s'agit de traces de foyers domestiques entourés de pierres, dans un espace aménagé, que l'on peut interpréter comme étant une occupation mérovingienne postérieure, elle est semblable à celle que l'on reconnaît désormais sur la plupart des sites gallo romains réoccupés temporairement par la suite. La troisième observation est celle d'une couche de rubéfaction associée à du charbon de bois qui recouvre le site, elle coïncide certainement avec une déforestation tardive du Moyen-Âge.

La dernière observation concerne une phase de reconstruction du bâtiment lui-même ; elle est intervenue au cours du III^{e} siècle de notre ère en employant 18 blocs monumentaux en grès pour édifier la base d'un mur de 20 mètres de longueur. Chacune de ces pierres de taille est percées de trous de préhension et de fixation, elles sont très lourdes et ont une dimension moyenne de 1,20 de longueur par 0,50 de côté. Des questions se posent : celle de leur provenance et pour quel bâtiment public elles avaient été utilisées initialement, et par déduction : quelle était la fonction de ce bâtiment public ?

Le second habitat se compose d'une seule maison de 375 m² (25 m X 15 m) à vocation résidentielle et thermale, elle se situe en contre bas par rapport au premier habitat, ses concepteurs ont utilisé judicieusement les formes du terrain légèrement en déclivité, orienté vers le Sud, pour se protéger du Nord.
D'après le relevé, il était adossé contre la butte avec : au sous-sol le *praefurnium* (salle de chauffe) où s'affairaient le personnel qui brûlait du bois devant un alandier par lequel la chaleur se diffusait sous les thermes (pièces 1 et 2) et les appartements, la dalle de béton romain posée sur des piles de briques, conservait longtemps la chaleur.

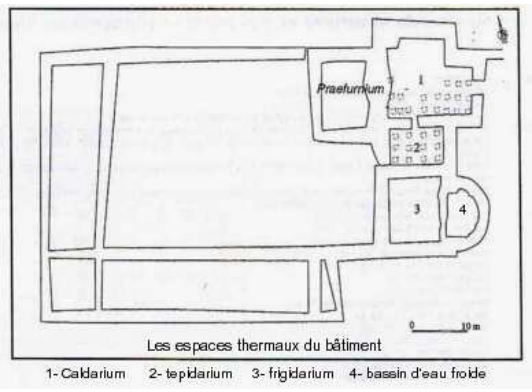

Sur cette dalle les différentes pièces de la partie thermale étaient carrelées d'une mosaïque dont on n'a trouvé d'autres traces que les fragments de tesselles. Dans la partie résidentielle (à gauche sur le plan), un parquet posé sur des lambourdes (révélé par un tapis de bois brûlé) était isolé du sol par un vide sanitaire qui communiquait avec le système de chauffage. Au dessus de ce rez-de-chaussée, il y avait un étage comme le prouve les différents vestiges de matériaux trouvés sur place.
Sur toute la longueur de la façade orientée au Sud, on a pu déterminer la présence d'une terrasse, elle-même recouverte d'une galerie formant péristyle, elle s'étendait peut être aussi le long de la façade Ouest.

[18]- Nadine Béague, *Dombrot le Sec (Vosges) Champ Folvain Aménagement de la RD 164*, Rapport de Fouilles AFAN, 2005.

Le système d'approvisionnement de l'eau pour les bains poserait question pour qui ne connaît pas le procédé qui était utilisé, car l'eau n'était pas puisée dans le Vair qui s'écoule un peu en contre bas à 150 mètres de distance. On avait recours, à l'impluvium que constitue la pente du plateau qui domine la villa. Plusieurs tranchées étaient creusées sur parfois plus de 300 mètres de longueur, elles convergeaient vers une citerne creusée à côté de la villa : les tranchées et la citerne sont tapissées d'argile au fond et comblées avec de grosses pierres, puis l'ensemble est recouvert de terre où la végétation pousse comme partout autour (plus rien n'apparaît, c'est ainsi qu'on a découvert un tel réseau lors des fouilles archéologiques de la Croisette à Vittel). Il y a contre la citerne qui accumule l'eau avec un système d'évacuation du trop plein, un puits sert à puiser l'eau pour l'usage domestique, et une canalisation permet d'alimenter les bains de la villa (on a trouvé le système d'approvisionnement en tuyauterie de terre cuite). Ce procédé de récupération des eaux est utilisé dans les villas qui sont sur le plateau ou il n'y a pas de source et ceci déjà depuis les gaulois (vus d'avion on distingue très bien les taches d'humidité et les tracés des fossés). À partir du Haut Moyen Âge, la tendance s'est inversée, les hommes se sont installés au fond des vallons, près de l'eau, ils ont déserté les plateaux où subsistent quelques fermes isolées, qui ont recours aux puits pour leur ravitaillement en eau.

Ce genre de villa n'est pas unique, on peut même dire que c'est le modèle classique que l'on retrouve dans la plupart des sites fouillés en France mais aussi en Italie, Espagne, Afrique du Nord, Moyen Orient et Balkans, sa conception correspond aux descriptions qu'en faisait l'architecte romain Vitruve[19], à un point tel que les archéologues n'ont pas de mal à orienter leurs fouilles dès qu'ils ont atteint un endroit reconnaissable, seules quelques variantes régionales différencient la distribution des pièces d'habitation. En fonction de l'opulence des propriétaires d'autres salles sont rajoutées, modifiant le bâtiment d'origine.

Lorsque je passe en voiture là où il y a 1800 ans vivaient les membres d'une famille gallo romaine, j'ai du mal à me mettre à leur place pour imaginer ce qu'ils voyaient. De penser qu'ils seraient surpris de voir une route à l'emplacement de la maison ou ils vivaient. Et eux, de dire : « quelles sont ces choses bruyantes qui se déplacent à 90 km/heure ? ».

L'environnement de cette villa correspond au peuplement du genre habitat dispersé de l'espace gallo romain, le paysage est parsemé de villas entourées de terres cultivables, qui sont autant de domaines terriens. Dans notre région nous avons découvert quelques hameaux de cette époque qui regroupent quelques maisons espacées, en tous cas rien à voir avec nos villages, d'ailleurs ceux-ci n'existaient pas pour la plupart, peut être certains (très peu) ont succédé à une villa gallo romaine.
Autour de la villa du Champ Folvain, nous connaissons les autres villas qui bordent son domaine, voici la distance qui les sépare d'elles. À l'Ouest « la Chabalaurain » est à 1350 mètres. Au Nord (le site du village d'Hagéville) est à 1250 mètres. À l'Est « le Fond des Oies » est à 1450 mètres. Au Sud (vers Provenchères les Darney) il manque une villa que l'on a pas encore découvert (on en a trouvé une au dessus de Viviers le Gras). À signaler, que le clocher de Dombrot-le-Sec se situe à 1100 mètres de distance de la villa du champ Folvain. À 2400 mètres, passe la voie romaine Langres – Strasbourg, que l'on peut considérer comme l'autoroute commerciale qui desservait au passage le secteur (ne pas confondre avec la Grand Route qui va vers Lignéville, elle fut construite sous le duc Léopold, vers 1720).
On peut apprécier la régularité spatiale des domaines sur cet exemple concret du plateau entre Contrexéville –Dombrot le Sec – Suriauville – Lignéville ; un calcul fait apparaître que la superficie de chacun des domaines qui entourent les villas est approximativement de 200 hectares, ce qui correspond à 4 centuries romaines, une surface qui entre dans la moyenne observée par ailleurs (entre 50 et 500 hectares pour une villa, suivant son importance).

Les analyses des nombreux objets font ressortir une phase d'occupation importante aux IIe et IIIe siècles de notre ère, notamment en ce qui concerne l'utilisation des thermes. Les observations du contexte lui-même, et les différents réaménagements prouvent que plusieurs générations de propriétaires ses sont succédés en cet endroit.

Gilou SALVINI

Ce qu'aurait pu être le bâtiment des thermes, d'après une aquarelle de Fabrice Moireau[20]

[19]- 1er siècle avant notre ère. Sous le règne d'Auguste il publia le traité *De architectura*, en 10 volumes, ce fut la bible des architectes du monde romain qui s'en inspirèrent pour tous les travaux de l'époque. Il sert encore de référence de nos jours.
[20]- Henri Delétang et Claude Leymarios, *Archéologie aérienne, patrimoine du Loir et Cher*, éditions Alan Sutton, 2005.